

## DECISION DU PRESIDENT

Décision n°2022-03 : Marché public de prestations de services \_ Marché à procédure adaptée \_ Organisation de l'Accueil de Loisirs Intercommunal Sans Hébergement « La Boite à Malices » pour l'année 2022 \_ attribution du lot 3 : Fourniture de repas en liaison chaude ou froide et fourniture de pique-nique destinés à l'ALSH « La Boîte à Malices » au sein de l'école du Pradou de Taulignan (26770)

Vu l'article L. 5211- 10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2020-50 du Conseil Communautaire en date du 16 juillet 2020, portant délégation de pouvoir au Président, l'autorisant notamment, pour la durée de son mandat, à *prendre toute décision, lorsque les crédits sont ouverts au budget, concernant la préparation, la passation, l'exécution, la signature et le règlement des marchés publics, accords-cadres et conventions ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants,*

Vu les statuts de la Communauté de Communes Enclave des Papes - Pays de Grignan et notamment la définition de la compétence action sociale d'intérêt communautaire,

CONSIDERANT que le marché, décomposé en trois lots, est passé selon une procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et que la date limite de réception des offres était arrêtée au mardi 11 Janvier 2022 à 17h00,

CONSIDERANT que le marché public de prestations de services comprenait le Lot n°3 : Fourniture de repas en liaison chaude ou froide et fourniture de pique-nique destinés à l'ALSH « La Boîte à Malices » au sein de l'école du Pradou de Taulignan (26770), pour les périodes suivantes :

- Vacances d'hiver : Du lundi 14 au vendredi 25 février 2022
- Vacances de printemps : Du mardi 19 au vendredi 29 avril 2022
- Vacances d'été : Du lundi 11 juillet au vendredi 19 août 2022
- Vacances d'automne : Du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre 2022

Vu la consultation organisée auprès de prestataires aptes à assurer cette mission et l'analyse des offres,

**Le Président de la Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan :**

### DECIDE

**Article 1 : DE SIGNER** le marché public de prestations de services relatif à l'organisation de l'accueil de loisirs « La boite à Malices » \_ Lot n°3 : Fourniture de repas en liaison chaude ou froide et fourniture de pique-nique destinés à l'ALSH « La Boîte à Malices » au sein de l'école du Pradou de Taulignan (26770), pour les périodes suivantes :

- Vacances d'hiver : Du lundi 14 au vendredi 25 février 2022
- Vacances de printemps : Du mardi 19 au vendredi 29 avril 2022
- Vacances d'été : Du lundi 11 juillet au vendredi 19 août 2022
- Vacances d'automne : Du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre 2022,

avec la société API Restauration, sise 304 rue du Général de Gaulle à Mons en Baroeul (59370), étant précisé que l'offre retenue s'établit au tarif unitaire par repas de 3.03€HT soit 3,20 €TTC par enfant et 3,33 €HT soit 3,51€TTC par adulte, tarifs incluant la mise à disposition d'un four.

Envoyé en préfecture le 18/01/2022

Reçu en préfecture le 18/01/2022

Affiché le 18/01/2022

ID : 084-200040681-20220110-DP\_2022\_03-DE



**Article 2 : D'INFORMER** le Conseil Communautaire lors de sa prochaine séance de cette décision qui fera l'objet des mêmes règles de publicité que celles applicables aux délibérations, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

**Article 3 : D'ADRESSER** la présente décision à M. le Préfet de Vaucluse et à Mme le Receveur Municipal.

Fait à Valréas, le 10 janvier 2022

Le Président,

Patrick ADRIEN

